— 1 mois à Guerier, qui a contrevenu à un arrêté d'expulsion.

Trith. — Dans la nuit du 14 au 15 février, Louis Delœil s'introduisait aux Aciéries du Nord-Est et s'emparait de quatre coussinets en antimoine et un coussinet en bronze. Pour se lester l'estomac, il mangeait le repas que le machiniste Laurent avait enfermé dans son armoire. La nuit suivante, Delœil revenait pour une seconde expédition, mais il ne put enlever que le réveil-matin du machiniste Lemmens.

Delœil nie ; mais l'alibi qu'il a invoqué est faux et Lemmens reconnaît le réveil trouvé en la possession du prévenu. 3 mois et 1 jour.

Estreux. — Samedi 21 mars, vers 11 heures du soir, plusieurs personnes furent arrêtées par la douane. Les unes prirent la fuite, les autres, au nombre desquelles Camille Leclercq, 28 ans, de Maing, tinrent tête aux douaniers qui durent tirer en l'air. Toutefois, ils parvinrent à maintenir Leclercq qui fut écroué. 2 mois pour violences et 500 francs pour opposition à la visite de la douane.

Saint-Amand. — 6 jours et 300 francs à Albert Demarlière, pour fraude.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Vol. — Rasmont Léon, 28 ans, journalier, demeurant à Maubeuge, et Watteau Alfred, de Louvroil, chacun deux mois de prison pour vol de ferrailles au préjudice de M. Duret.

— Raout Ernest, 30 ans, journalier à Maubeuge, un mois, pour tentative de vol à une buvette de cette ville.

— Mertens Mélanie, 24 ans, ménagère à Louvroil, volait et faisait voler aux étalages Vanhèse Marie, 14 ans ; celle-ci est acquittée comme ayant agi sans discernement, l'autre par défaut, trois mois.

— Imberechts Jean, 37 ans, de Ferrière-la-Petite, par défaut, 15 jours pour vol de charbon au préjudice de M. Mercier.

— Monceau Louis, 19 ans, journalier, actuellement à Douai, deux mois avec sursis pour vol de portemonnaie et autres, à Hautmont.

Escroqueries. — Nuyts Georges, 26 ans, représentant de commerce à Maubeuge, pour abus de confiance envers M. Caron, de Maubeuge, et la Société la Fine Rédemptor, de Colleret (Pas-de-Calais), un mois.

Coups. — Coppens Camille, 26 ans, fondeur, Vereyp Charles, 24 ans, chargeur ; De Beer Richard, 26 ans, fondeur ; Merman Pierre, 29 ans, journalier ; Van-Loo Alfred, 29 ans, journalier, et Rousse Médart, 23 ans, briquetier, tous demeurant à Hautmont, ont si violemment frappé sans prétexte plausible Kellens Camille, qu'il est resté plusieurs semaines malade.

Von-Loo est acquitté ; Coppens, deux mois, les quatre autres chacun un mois.

— Rousseau Désiré, 40 ans, et Merke François [illegible]

[illegible]

— Dubreucq Marie, femme Campin, 35 ans, de Louvroil, [illegible]

[illegible]

Banqueroute simple. — Lefrancq Louis, 35 ans, serrurier à Wignehies, 6 jours, sursis.

Lait falsifié. — Bonnaire Justine, femme Chevalier, herbagère à Maubeuge, dont l'échantillon de lait prélevé a donné les bizarres résultats suivants : M. Bohn, chimiste à Lille, 2.20 de beurre ; M. Raux, chimiste à Avesnes, 2.20 de beurre ; M. Condamy, de Paris, 2.34 de beurre ; M. Dubernard, chimiste à Lille, 2.60 de beurre. Les trois premiers concluent au lait falsifié, le quatrième pas de falsification. En délibéré.

Beurre margariné. — Allaire Maria, femme Caniot, herbagère à Saint-Hilaire à qui M. Vogel, commissaire de police, préleva un échantillon de beurre en même temps qu'à une autre femme, est poursuivie, l'analyse ayant révélé de 35 à 36 % de margarine. Il est versé aux débats que le commissaire remplit les flacons hors la présence des suspectées qui ne furent appelées à signer le procès-verbal qu'une demi-heure plus tard ; il était ennuyé de la légèreté qu'il mit à procéder à ces échantillons, au point qu'il manifesta son contentement que les deux échantillons aient été trouvés mauvais, sans cela, dit-il, elles se seraient jetées la faute l'une à l'autre. Il n'y en a cependant qu'une de poursuivie. En délibéré.

— Lelorel Paul-Emile, herbager-fromager à Sémeries, près Avesnes, ne fait du beurre que pendant quelques semaines, ordinairement il fait des fromages de bon lait. En décembre dernier il vendait 6 kilos de beurre à M. Crégnas, qui affirme qu'un échantillon fut prélevé sur cette livraison, en la gare de Beumont, et reconnu margariné. M. le juge d'instruction d'Avesnes prescrivit une perquisition chez Lelorel ; les opérants ne trouvèrent ni margarine ni emballages ; elle fut très sérieuse et pas bienveillante, puisque diverses factures — acquittées sans timbre — furent saisies et transmises à l'enregistrement qui verbalisa. En délibéré après plaidoirie.

Exercice illégal de la médecine. — Elliet Marie, femme Bouchal, de Rochefort (Belgique), vendait à Sains-du-Nord des drogues médicamenteuses pour guérir les maux de dents, les cors aux pieds, la chlorose, l'anémie, etc. Le plus bizarre, c'est qu'elle est patentée en France pour cela et qu'elle a un livret ad hoc, visé par M. le préfet du Pas-de-Calais et par 34 maires ou commissaires du Nord, de l'Aisne et du Pas-de-Calais. 25 francs, sursis.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Concours et Festivals en 1908

Les sociétés délibèrent en ce moment pour savoir à quelle fête elles prendront part cette année. Nous croyons devoir rappeler les concours et festivals intéressant notre région :

Abbeville, 7 et 8 juin, concours. Adhésion à M. Braut, secrétaire général.

Amsterdam, mai et juin, concours d'orphéons. Adhésions à M. Kwitser, secrétaire général.

Anvers, août. Concours d'orphéons. Adhésions à M. Wittevronghel, secrétaire général.

Bruxelles, 26 juillet. Festival. Adhésions à M. Masure, 3, rue de la Tête d'Or. Même date, concours de Fanfares. Adhésions à M. Denis, 303, chaussée de Mons.

Calais. — A l'occasion de l'Exposition, festival permanent d'avril à septembre. Adhésions au secrétaire général de l'Exposition, 114 boulevard Jacquart.

[illegible], 12 et 13 juillet. Festival. Adhésions à M. Richart, à Lens.

Doullens, 28 juin. Festival. Adhésions au maire de Doullens.

Gand, juillet. Concours de chorales. Adhésions à M. Cleyes, secrétaire général, 21, boulevard Frère-Orban.

Hellemmes, 19 avril. Festival. Adhésions au secrétaire général.

Ixelles-lez-Bruxelles, 5 et 12 juillet. Festival. Adhésions à M. Duray, bourgmestre.

Lille, 15 août. Festival à Fives-Saint-Maurice. Adhésions à M. Soudoyez, secrétaire général, 2, rue de Bouvines, à Fives-Lille. Les 19 et 20 avril, concours individuels de solistes. Adhésions à M. Richard, à Lille.

Louvroil, 12 avril, concours individuel de solistes. Adhésions à M. Carpentier, à la Mairie.

Paris, quartier de La Chapelle, 7 et 8 juin. Concours. Adhésions à M. Bernacker, 4, rue Doudeauville.

Rennes, 7 juin. Concours. Adhésions à M. Richard, secrétaire général, 7, rue Lamennais.

Roubaix, 19 et 20 avril. Festival. Adhésions à M. Gérome, secrétaire général, 19, rue Archimède.

Saint-Pol (Pas-de-Calais), 3 et 4 mai. Festival. Adhésions à M. Pétain, secrétaire général.

Saint-Quentin, 15 et 16 août. Concours. Adhésions à M. Legrand, secrétaire général, 64, rue de Chauny.

Vieux-Berquin, 2 août. Festival. Adhésions au secrétaire général.

Vervy, 26 juillet. Festival. Adhésions au secrétaire général.

[illegible]

Festival à Doullens, 28 juin 1908

[illegible]

Festival permanent à Malo-les-Bains

Un festival permanent d'orphéons, harmonies, fanfares, symphonies, aura lieu à Malo-les-Bains, du dimanche 19 avril au dimanche 4 octobre 1908.

L'exécution de chaque société devra durer une heure, y compris les intervalles.

Les primes en espèces suivantes seront tirées au sort :

Primes générales : 500 fr., 400 fr., 350 fr., 300 fr., 250 fr., 200 fr., 150 fr., 140 fr., 130 fr., 120 fr., 110 fr., 100 fr., 95 fr., 90 fr., 85 fr., 80 fr., 75 fr., 70 fr., 65 fr., 60 fr., 55 fr., 50 fr., 45 fr., 40 fr., 35 fr., 25 francs.

Primes aux chefs : 50 fr., 45 fr., 40 fr., 35 fr.

Primes d'éloignement : 250 fr., 200 fr., 180 fr., 100 fr., 70 fr., 60 fr., 55 fr., 50 fr., 45 fr., 40 fr.

Primes de séjour : 200 fr., 150 fr., 100 fr., 50 francs.

Adhésions à M. V. Dubouchet, secrétaire général.

Nos sociétés

Bléche-Saint-Vaast. — Par suite du départ d'un certain nombre de musiciens, la Fanfare Libre de Bléche-Saint-Vaast, qui combattait en 2e division, 2e section, se présentera au prochain concours en 3e division, 2e section.

E. L.

PETITE CORRESPONDANCE

Armée et Marine

G. Delmars, Marcq. — Doit, s'il ne veut pas être soumis au recrutement en France, répudier la qualité de Français dans l'année de sa majorité, par une déclaration faite devant le juge de paix de son domicile.

L. C. de T. — Jusqu'à 26 ans.

Colonel D...

Hygiène et Médecine

Un mélancolique de Saint-Amand. — 1° Le sucre non ; le lait oui. Pour le digérer, il faut que vous le coupiez d'eau de Vichy ; 2° Le sucre blanc est préférable ; 3° Le bromure de potassium est un calmant quel qu'il soit ; 4° Mieux vaut ne point vous droguer. Ayez soin de manger légèrement le soir et surtout d'éviter le thé et le café d'une façon rigoureuse. Au pis aller demandez au pharmacien des cachets de sulfonal et prenez-en un de temps à autre au moment de vous coucher.

Docteur Gasé.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Robert-Jean BOUCAUT

décédé le 28 mars 1908, à l'âge de six jours, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Messe d'Ange qui auront lieu le Mardi 31 dudit mois à 8 heures, en l'Eglise Saint-Martin d'Esquarmes, sa paroisse.

Inhumation au cimetière du Sud.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Esquermes, 60, à sept heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

BOURSE DE LILLE

Du 30 Mars 1908

Le marché continue de marquer l'indécision. Quelques valeurs charbonnières traitées s'inscrivent en reprise, par contre d'autres plus faibles rétrogradent de quelques points.

Aniche répète le cours de 1525. Moins bonne tenue d'Anzin à 6440. Bruay très discuté à 869, le [illegible]

[illegible]

BOURSE DE BRUXELLES

du 30 Mars 1908

[illegible]

Coupons payés sans Commission

Ordres d'ordres en Bourse de Paris, moyennant 1 fr. 25 par mille, tous frais compris.

Ordres en Bourse de Lille aux conditions officielles

Les ordres pour l'étranger étant exécutés par agents directs aux Bourses respectives, sont facturés aux conditions les plus réduites.

SCHNERB, FAVIER & Cie

8, Grande-Place. — LILLE

ORGANE DE LA MAISON :

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Paraissant le Dimanche

Abonnement : 2 francs par an

Dans nos champs nous mettons un épouvantail pour empêcher les oiseaux de venir dévorer les semences.

PILULES PINK POUR PERSONNES PÂLES

Dans notre maison ayons toujours une boîte de pilules Pink l'épouvantail des maladies. Prenons-les dès que nous ne nous sentons pas aussi forts aussi bien portants que nous devrions être. Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes, neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gablin, 23, Rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Les Mauvais Temps

Les temps froids et humides que nous subissons exercent une influence fâcheuse sur la santé et occasionnent chez beaucoup de personnes des douleurs, des maux de tête, des migraines, des névralgies, du rhumatisme. Dans certaines régions, l'influenza a fait sa réapparition et sévit avec beaucoup d'intensité sous des formes différentes.

Le premier soin à prendre en cet cas est de se tenir le corps libre à l'aide d'un purgatif léger pris pendant plusieurs jours de suite, ou, mieux encore, d'un laxatif, qui ait, de plus, comme les Dragées de Santé Dubois, la propriété de rafraîchir le sang et de favoriser l'expulsion rapide des résidus et déchets digestifs.

L'usage régulier de ces dragées évite bien souvent tous les malaises ci-dessus.

On trouve ces dragées dans toutes pharmacies au prix de 1 fr. 50 la boîte de 100 dragées. Dépôt principal : Pharmacie, rue des Arts, 7, Lille. 44086

CALENDRIER

Mardi 31 Mars 1908 — 91e jour de l'année.

Soleil — Lever à 5 h. 42 coucher à 6 h. 27.

Lune. — Lever à 5 h. 53 matin ; coucher à 4 h. 22.

29e jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de quatre minutes sur la veille.

Temps probable. — Le temps va rester doux ; des ondées sont probables sur la moitié du Nord.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 30 Mars

Baromètre à 9 h. du matin 762m/m4.

Baisse depuis la veille, 5m/m2.

Température de l'air + 8,5.

Températures extrêmes depuis 24 heures

Minima : + 5 5 atteint hier matin à 5 heures.

Maxima : + 13 atteint hier à 2 heures soir.

[illegible]

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 30 mars

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 45

[illegible]

COURS DE CLOTURE

Colzas Lourds		Seigles Calmes		Lins Calmes		Alcools Fermes	
Cour.	65 50	Cour.	16 75	Cour.	58 75	Cour.	46 ..
Proch.	66 ..	Proch.	17 ..	Proch.	56 25	Proch.	46 25
4 prem.	.. ..	M. J.	17 25	4 pre.	.. ..	4 mai	47 25
4 mai	65 ..	4 mai	17 ..	4 mars	51 75	4 der.	41 50
4 dern.	62 50	J. A.	16 50	4 dern.	51 50	3 oct.	39 75

Blés Calmes		Avoines Calmes		Farines Calmes		Sucres Soutenus	
Cour.	22 50	Cour.	17 50	Cour.	30 00	Cour.	32 37
Proch.	22 40	Proch.	17 50	Proch.	29 85	Proch.	32 50
M. J.	22 75	M. J.	17 50	M. J.	29 90	4 mai	32 87
4 mai	22 80	4 mai	17 40	4 mai	29 85	J. A.	33 12
J. A.	22 20	J. A.	17 40	J. A.	29 25	4 oct.	29 87

BESTIAUX

Paris (La Villette), 30 mars.

	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes
Bœufs	2667	2503	» 77	» 64	» 56	» 44 à » 80
Vaches	946	912	» 77	» 61	» 56	» 40 à » 80
Taureaux	256	246	» 67	» 55	» 50	» 40 à » 70
Veaux	1406	1374	1 10	1 ..	» 90	» 85 à 1 15
Moutons	14580	13887	1 10	1 ..	» 90	» 85 à 1 15
Porcs	2610	2610	» 90	» 85	» 80	» 78 à » 92

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 30 mars 1908.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché calme. Ventes »»» balles.

Courant »»».»», mai 146.50, juillet 146 »».

Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Calmes. — Ventes 1750 balles.

Mars	66 1/2	Septembre	65 3/8
Avril	66 1/8	Octobre	65 1/4
Mai	66 3/4	Novembre	64 3/4
Juin	66 3/4	Décembre	64 1/2
Juillet	66 5/8	Janvier	64 1/4
Août	66 5/8	Février	64 1/4

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 2.000 sacs.

Cours inchangés.

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes — Ventes »»» balles.

Le Havre, midi. — Cafés disponibles : Calmes — Sans affaires cotées.

Terme. — Inchangé sur la cote de ce matin.

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Liverpool, 10 heures 45. — Cotons disponibles. — Demandes courantes. Ventes prob. 8.000 balles. Import. 4729.

Liverpool, 4 heure 20. — Cotons disponibles — Affaires courantes. Ventes 8.000 balles Amérique. Futurs. — Hausse 4 à 5½ %.

Londres. — Métaux. — Cuivre compt. 60 liv. 12 sh. 6 den. ; à trois mois 61 liv. 2 sh. 6 den. ; étain comptant 144 liv. 15 sh. » den. ; à trois mois 142 liv. 15 sh. » den. ; plomb compt 14 liv. 7 sh. 6 d. ; zinc cpt 21 liv. » sh. » d.

Anvers. — Pétrole. — Ferme. — Disponible 22 »/», mai 22 1/2.

Anvers. — Saindoux d'Amérique — Courant 102 1/4, mai 101 1/4. Marché ferme.

Anvers. — Sucres bruts indig. — Soutenus. — Cote officielle : 88° dispon. export. nouv. cond. 23 »/».

Anvers — Cote officielle — Blé Kansas n° 2, disponible 21 1/2, flottant 21 1/2, Blé Danube supérieur disponible 21 7/8, flottant 21 7/8 ; Blé Redwinter n° 2 disponible 21 1/8, flottant 21 1/8, Blé Kurrachée blanc disponible 21 »/», flottant 21 »/».

Londres — Céréales — Cargaisons arrivées » ; à vendre 1. Sucres bruts de betteraves courant 11 5 »/», dito mai 11 6 »/». Tendance soutenue.

Hambourg — Sucres : Courant 23.05, mai 23.15.

Hambourg. — Cafés. — Calmes. — Santos good average mai 31 1/2, sept. 31 3/4.

Hambourg. — Pétrole. — Soutenu. — Dispon. 7,55 Rm.

Magdebourg. — Sucres : Fermes. Courant 22.90, mai 23.05.

Amsterdam. — Pétrole : disp. 11,50 ; avril 11,60. Tendance ferme.

BOURSE DE LILLE

DU 30 MARS 1908

Actions minières

MINES	30	28	27	26
Albi	1011	..	..	1000
Aniche	1525	1525	1525	1580
Anzin	6440	6450	6451	6485
Blanzy	1480	1480	..	1500
Bruay	869	869	870	869
— (le 10e)	87 [illegible]	87 50	87 50	87 75
Bully-Grenay	..	..	..	4698
— 30e	94 25	94 25	94 25	95
Campagnac	112	110	112	115
Carvin (le 5e)	403	407	405	404
Carvin	..	..	..	2665
Clarence	211	..	213	213

[illegible]

OBLIGATIONS

Charbonnages

Aniche 1903, 500,»» ; Béthune 1906, 505,»» ; Dourges 1907, 498,»» ; Escarpelle 1904 et 1907, 495,»» ; Ostricourt 1905, 495,»».

COUPONS ANNONCÉS

Du 31 mars. — Lens (action) coupon n° 7, brut 20,»», net, nom., 19,20, port., 18,46 ; Lens (10e), coup n° 7, brut, 2,»», net, nom., 1,92, port., 1,84. Courrières, coupon n° 45, brut 20, net, nom. 19,20, port. 17,831.

BOURSE DE PARIS

DU 30 MARS 1908

[illegible]

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Mercredi 1er avril 1908, à 4 heures du soir, à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public de M. de Saint-Léger, professeur : HISTOIRE DE LILLE DES ORIGINES AU XIVe SIÈCLE. — 15e leçon : *La prise de Lille par les Français en 1297.*

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU MARDI

Italien. — Cours supérieur : prof. M. Piccolati. Cours élémentaire : Prof. M. Getti, à 7 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — **Arithmétique**, cours élémentaire (jeunes gens) : Prof. M. Boulonné, à 8 heures du soir, rue Lydéric. — **Sténographie** (méthode Duployé, jeunes gens) : Prof. M. Thibaut, à 8 h. ½ du soir, rue des Poissonceaux. — **Chimie générale et appliquée** (étude des Métalloïdes) : Prof. M. Cattiaux, à 7 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — **Physique industrielle** (étude de la chaleur et des générateurs de vapeur) : Prof. M. Nourtier, à 8 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — **Agriculture au point de vue pratique** (recommandé aux militaires cultivateurs) : Prof. M. Hédiard, à 8 heures du soir, rue des Poissonceaux. — **Piano**, cours supérieur, (jeunes filles) : Prof. Mme Vanschengel, à 10 heures ½ du matin, ancienne Faculté des Sciences. — **Violon** : Prof. M. Vanschengel. Cours élémentaire, de 4 heures à 5 heures ; cours moyen, de 5 heures à 6 heures ½ ; cours supérieur, de 6 heures à 7 heures ½ du soir, ancienne Faculté des Sciences. — **Guitare** : Prof. M. Alfred Portail, à 8 h. ½ soir, ancienne faculté des sciences, 3, rue des Fleurs. — **Flûte** : Prof. M. Lebon, à 6 heures du soir, école Michelet, rue Fabricy. — **Solfège** (pour jeunes filles), cours élémentaire et supérieur : Prof. Mlle Duponchelle, à 7 heures ½ du soir, école du boulevard de la Liberté, 97.

Groupe de Wazemmes

Cours de dessin industriel : Prof. M. Durand, à 8 heures du soir, école Baggio.

Groupe de Fives

Cours de solfège (élémentaire et supérieur) : Prof. M. A. Gabelles, à 8 h. du soir, rue de Bouvines. — Cours d'instruments à vent (bois et cuivre) : Prof. M. A. Gabelles (O. A.), à 9 heures du soir, rue de Bouvines.

Programme des Spectacles

Grand-Théâtre de Lille. [illegible]

Kursaal-Théâtre de Lille. [illegible]

Kursaal et cinéma t.l. jours, Galeries Lilloises

Imp. du *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 17, LILLE.

Le Gérant : Ch. LEBRUN.

12

LE CRIME DE LA Rue Basse

PAR

JEAN LORFÈVRE

— Quel voyage ?

— Je pars. Je vais dans mes terres du Poitou, en mon manoir des Moulins, c'est-à-dire de Hautefeuille... Ah ! çà, c'est bien le moins, puisque je viens d'acheter un château, que j'aille y faire un tour.

— Vous y attendez sans doute une visite à votre château ?

— Naturellement.

— Daniel Supersac...

— ... Comte de Hautefeuille. Je n'ai mis cinquante mille francs dans les ruines du château de Hautefeuille que pour me faire offrir la vente par le dernier des héritiers du nom... Vous verrez la suite de l'événement aux prochains numéros du journal où vous avez déjà lu le commencement.

— Je sens que les choses se préparent bien ; de mon côté je comprends ce que je dois faire.

— Voyons ?

— Je vais me présenter chez Daniel Supersac, sous mon nom d'ailleurs, Monsieur Cartaux, et comme un honnête intendant qui a des comptes à régler avec lui, de la part de monsieur son père... Si je n'oublie pas par un tour de ma façon qu'il me donne ses papiers..., tous ceux qui établissent sa personnalité..., il faudra bien que je me livre à quelque...

— Dites cambriolage, mon cher, puisque personne ne nous écoute... Il faut risquer toutes les parties.

— Alors, si je vous ai bien compris, Job, Daniel Supersac ne reviendra jamais du château de Hautefeuille où il va vous trouver et c'est moi qui deviendrai le fils, cette fois-ci dûment patenté, de l'ex-sénateur de San Salvador.

— Vous n'avez compris qu'une partie de votre rôle.

— Dites encore : je suis prêt à tout.

— Donnez-moi d'abord votre billet de mille francs et apprêtez-vous à en verser trois ou quatre autres.

— Et pourquoi ?

— Donnez toujours.

Cartaux donna le billet de mille francs.

— Quant au reste, dit-il, je veux savoir...

— Homme de peu de foi, interrompit Job, ne comprenez-vous donc pas que ce supplément d'honoraires n'est pas pour moi, mais pour mon fabricant d'armoiries et de pièces documentaires. Daniel Supersac disparaît ; vous le remplacez. Fort bien. Mais qui vous remplacera, vous ? Qu'est devenu le sieur Cartaux ? Pour bien faire, il faut qu'il meure !

— Diable !

— Ne riez pas. Il ne faut pas qu'on soit tenté de vous croire encore vivant : il faut que vous disparaissiez totalement, que vous décédiez officiellement.

— Ça, je veux bien, pourvu que ce ne soit pas effectivement.

— Pour cela, il faut que nous fassions fabriquer aussi, nous, des armoiries ; il faut que vous deveniez Monsieur Cartaux de Hautefeuille ; il faut que là-dessus vos papiers soient très en règle... Il faut que vous arriviez — la façon vous regarde — à substituer aux papiers que vous prendrez chez Daniel Supersac pour établir votre nouvelle personnalité, les autres papiers où votre nom de Cartaux sera suivi du titre de comte de Hautefeuille... Saisissez-vous ?

— Vous me demandez quatre mille francs ? Voulez-vous cinq ?

— Dame, mon cher Cartaux de Hautefeuille, apportez toujours !... Mais surtout, ne perdons pas un instant.

XI

Le lendemain Cartaux se présentait chez Daniel Supersac. Celui-ci était sur le point de partir et il voulut renvoyer le visiteur. Mais Cartaux se fit nommer et aussitôt Daniel Supersac le reçut.

— Je suis forcé de me présenter moi-même, monsieur le comte, je suis l'intendant de M. Jean Supersac que vous connaissez bien...

Le faux de Hautefeuille rougit.

— Vous venez de San Salvador ? demanda-t-il, vous y avez laissé mon père en bonne santé ? Que me veut-il ? Que désire-t-il de moi, Monsieur Cartaux ? C'est bien vous avec qui j'ai correspondu tant de fois ?

— Tous les mois, Monsieur le comte.

— Oui, tous les mois ; vous êtes d'une exactitude d'employé modèle... Malgré la mésintelligence qui règne entre mon père et moi, je dois déclarer qu'il a su choisir un fondé intermédiaire entre moi et sa fortune. C'est grâce à cette ponctualité d'ailleurs que je n'ai jamais en somme manqué de rien... Mais que voulez-vous ? J'ai commencé par vous demander des nouvelles de mon père ?

— Il se porte comme un charme. Jamais il ne fut plus solide ; il nous enterrera tous. Il est en ce moment monsieur votre père...

— J'en suis ravi, Monsieur Cartaux, mais pourquoi vous a-t-il envoyé à Paris ? Est-ce pour une chose qui me concerne ?

— Non. Il m'a dépêché à Londres pour le règlement d'une grosse affaire... J'ai profité du voyage pour pousser en France et passer quelques jours à Paris... J'ai cru de mon devoir de venir vous présenter mes respects.

— Je vous remercie, monsieur Cartaux ; dans la situation que m'a faite mon père vous avez toujours bien agi à mon égard..., vous avez même pu, par des avances, m'aider parfois..

— Et je le ferais encore si l'occasion se présentait.

— Ah ! cher Monsieur Cartaux, que de dépenses dans cette vie mondaine que nous sommes obligés de mener, nous, le Tout-Paris ; et combien peu de choses m'envoie un père archimillionnaire !

— Je le lui ai dit bien des fois. Malheureusement ce n'est pas moi qui règle les choses.

— Monsieur Cartaux, je voudrais vous parler à cœur ouvert. Venez par ici, nous serons mieux pour causer.

Daniel Supersac avait reçu Cartaux dans un petit salon à l'entrée de l'appartement où il recevait les fournisseurs ; il le fit passer dans son cabinet après lui avoir fait traverser une pièce luxueuse.

Cartaux qui pendant toute cette conversation n'avait cessé de faire en lui-même des remarques sur les dispositions du logis, enrichit d'un coup ses observations dont il prévoyait l'utilité ultérieure.

Daniel Supersac s'installa à l'opulent bureau qui décorait son cabinet.

Il offrit un siège à Cartaux puis il lui tendit la boîte à cigares et l'allumette enflammée. Il paraissait plein de considération pour l'intendant général de son père.

Cartaux, de son côté, feignait d'être un peu ébloui par la mise en scène, le décor de la pièce. Les fameuses armoiries se voyaient aux moulures du plafond ; plusieurs portraits anciens, celui d'un maréchal de camp, celui d'une délicieuse marquise, portraits de prétendus ancêtres, ornaient les murs. Cartaux, après les avoir un instant contemplés, reporta ses yeux admiratifs sur Daniel Supersac.

Celui-ci lui dit :

— Monsieur Cartaux, vous êtes un brave homme ; vous m'êtes sympathique ; je ne vous cacherai donc pas ma situation ; j'ai besoin d'argent.

Cartaux s'inclina et Daniel Supersac reprit :

— Vous m'excuserez si...

Le prétendu comte de Hautefeuille était tout excusé et Cartaux ne se fit un peu prier que pour continuer la conversation et étudier encore les lieux. Il se garda bien de refuser à Daniel Supersac ce qu'il demandait : car il fallait que celui-ci eût l'argent nécessaire pour faire les offres d'achat du château des Moulins, ancienne résidence seigneuriale des Hautefeuille. Cela rentrait dans les plans avec Job.

Cartaux compta donc sans regrets à Daniel Supersac une jolie série de billets de mille.

Muni de cette somme, le faux comte partit pour le Poitou.

Il ne devait pas en revenir.

Suivant ce que Job avait promis, Cartaux put bientôt lire dans les journaux le « fait divers » suivant :

« Un accident qui plongera dans le deuil la haute société parisienne où le comte Georges de Hautefeuille était connu, vient de se produire en Poitou, au château des Moulins, où l'on avait dernièrement découvert des armoiries sculptées en plusieurs endroits des murailles, et des inscriptions, qui avaient permis de reconstituer l'histoire de cette noble demeure.

« On avait pu établir que le château appartenait autrefois aux comtes de Hautefeuille. Or, Georges de Hautefeuille était allé l'acheter, comme il convient, afin de rentrer dans le domaine que la Révolution, sans doute, fit perdre à sa famille. Il avait engagé déjà les premiers pourparlers de vente, lorsqu'il a été, en le visitant, victime d'un accident affreux.

« Il visitait avec le propriétaire actuel le donjon, qui est en ruines, il eut l'imprudence de vouloir examiner de près un des blasons gravés sur la pierre ; il monta malheureusement sur un échafaudage qui n'était pas bien fixé ; une planche bascula et il fut précipité dans le vide.

« Le malheureux comte tomba dans les caves du château, béantes en cet endroit. On ne retira qu'un cadavre. Le comte Georges de Hautefeuille était mort dans les ruines du château de sa famille.

« Qu'on juge du désespoir et de l'affreux embarras du propriétaire, M. Johannier, qui accompagnait dans sa visite l'infortuné Georges de Hautefeuille ».

— Parfait, se dit Cartaux, en savourant ce « fait divers ». Le désespoir de M. Johannier, autrement dit ce brave Job, je le vois d'ici ! Il a dû aider le destin, M. Johannier, après avoir préparé la planche de l'échafaudage ! Et me voilà, moi, mort du même coup, du moins, officiellement ; me voilà, tout devenu [illegible] Daniel Supersac.

Cartaux pouvait se parler ainsi ; car au moment où les faits relatés dans le journal qu'il venait de lire se passaient au château des Moulins, grâce à Job, il avait, de son côté, bien mis le temps à profit.

(A suivre.)